

Question 1 :

Est-ce que la SCHL va accepter les propositions soumises par plusieurs entreprises qui souhaitent collaborer à la réalisation de ce projet? Les ressources requises pour effectuer autant d'enquêtes en un seul mois sont considérables et bien des firmes de recherche ne pourront pas consacrer autant d'heures à un projet au cours d'un seul mois.

Réponse :

Oui, la SCHL va accepter les propositions provenant de plusieurs firmes qui souhaitent travailler ensemble. La proposition devra toutefois fournir des renseignements sur toutes les entreprises qui seront appelées à collaborer. Toute proposition de coentreprise doit être conforme à l'article 2.19 de la DDP.

Veillez noter que la SCHL préférerait n'avoir qu'une seule personne-ressource à contacter pour la correspondance.